



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Ministre  
des Finances  
Luxembourg

Luxembourg, le 07 JUIL. 2021

Personne en charge du dossier:  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.620 - 1238 / ak  
Doc. parl. 7812

Objet : Projet de loi concernant la participation du Luxembourg à l'augmentation spéciale temporaire du capital callable de la Banque africaine de développement.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance du 30 juin 2021, la Chambre des Députés a adopté **par 56 voix et 4 abstentions** le projet de loi sous rubrique et qu'elle a décidé qu'il n'y a pas lieu à procéder au second vote, prévu par l'article 59 de la Constitution.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations  
avec le Parlement



Marc Hansen